

Le marché du travail

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **33 (1962)**

Heft 5

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le coût des travaux est devisé comme suit :

Pont amont	Fr. 300 000.—
Pont aval	Fr. 400 000.—
Abattage de rochers et ouvrages de protection .	Fr. 600 000.—
Route de 9 m sur 595 m de longueur	Fr. 200 000.—
Total général	Fr. <u>1 500 000.—</u>

Comme on peut le constater, l'aménagement de ce seul secteur coûte au canton de Berne un montant de 1,5 million, soit 2520 fr. le mètre courant.

Une fois les travaux achevés, le nouvel aménagement aval des gorges de Court facilitera grandement le trafic routier, et en garantira certainement une sécurité notablement accrue.

Clichés obligeamment prêtés par la revue « Route et Circulation routière ». Janvier 1962

LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Chômage dans le canton de Berne

	1961 ¹			1962		
	25.1	25.2	25.3	25.1	25. 2	25.3
Chômeurs complets						
Expl. des mines et carrières	3/2	1/1	—	2/2	—	—
Agricul., horticul., viticul.	9/0	—	1/0	4/0	—	1/0
Sylviculture et pêche . . .	58/34	15/10	4/4	35/19	3/3	11/8
Aliment., boissons et tabacs	1/0	—	—	2/0	—	—
Industrie textile	1/0	—	—	—	—	1/0
Habillement	1/0	—	—	1/0	2/0	2/0
Cuir et caoutchouc (sans l'habillement)	1/0	—	—	—	—	—
Industrie du papier	1/1	1/1	—	1/0	1/0	—
Arts graphiques	1/0	1/0	1/0	1/0	—	—
Métaux, machines et électrotechnique	10/3	—	1/0	1/0	3/0	2/0
Horlogerie, bijouterie . . .	8/7	7/6	4/3	6/5	4/2	—
Industrie de la terre, de la pierre et du verre	—	—	—	—	—	—
Bois et liège, aménag. int.	9/0	—	—	—	—	—
Bâtiment	232/68	43/20	6/0	93/35	45/22	12/6
Transp. et communications	1/1	4/2	—	—	—	—
Industrie hôtelière	8/0	6/0	6/0	11/0	5/0	4/0
Service de maison	4/0	4/0	—	4/0	4/0	2/0
Commerce et bureaux	17/0	14/0	7/0	4/0	3/0	3/0
Hygiène et médecine	—	—	—	—	1/0	—
Sciences et arts	—	1/0	1/0	—	3/0	1/0
Autres professions	4/0	4/1	3/0	6/0	3/0	1/0
	369/116	101/41	34/7	171/61	77/27	40/14

¹ Le premier chiffre est celui de l'ensemble du canton, le second celui du Jura, compris dans le premier.

Chômeurs partiels

Alimentation, boissons et tabacs
Métaux, machines et électrotechnique
Horlogerie, bijouterie
Bois et liège, aménagement intérieur
Autres professions

	1961			1962		
	25.1	25.2	25.3	25.1	25.2	25.3
Alimentation, boissons et tabacs	1/0	—	—	—	—	—
Métaux, machines et électrotechnique	—	1/0	—	—	—	—
Horlogerie, bijouterie	9/9	22/22	6/6	—	—	1/0
Bois et liège, aménagement intérieur	—	—	—	—	—	1/0
Autres professions	—	1/0	—	—	—	1/0
	10/9	24/22	6/6	—	—	3/0

Chômeurs complets dans les districts du Jura

Courtelay
Delémont
Franches-Montagnes
Laufon
Moutier
La Neuveville
Porrentruy

	1961			1962		
	25.1	25.2	25.3	25.1	25.2	25.3
Courtelay	21	7	1	4	7	3
Delémont	14	6	1	6	—	3
Franches-Montagnes	5	1	1	1	—	1
Laufon	—	—	—	1	—	—
Moutier	10	5	1	11	3	5
La Neuveville	8	2	1	7	—	—
Porrentruy	58	20	2	31	17	2
	116	41	7	61	27	14

A fin mars 1961, le nombre des personnes totalement ou partiellement sans travail tend toujours à diminuer. Certes, en janvier et en février, on a encore noté du chômage dans le bâtiment mais il était saisonnier et, en mars, on signale beaucoup moins de chômeurs dans ce secteur.

A nouveau, le marché du travail est très tendu. La main-d'œuvre fait défaut dans toutes les branches de l'activité, non seulement dans l'industrie, l'artisanat et l'agriculture, mais aussi dans les professions libérales.

C'est ainsi que l'on notera avec intérêt que, durant le premier trimestre, on n'a enregistré aucun chômeur partiel dans tout le Jura et qu'il n'y en avait que trois dans tout le canton. C'est dire à quel rythme on travaille !

La rédaction.

ORGANES DE L'ADIJ

Président : R. Steiner, Delémont ; vice-président : W. Sunier, Courtelay ;
secrétaire : H.-L. Favre, Reconvilier ; caissier : H. Farron, Delémont.
Bulletin : rédaction : J.-Cl. Duvanel, Delémont ; administration et publicité :
Delémont.

Téléphones : président : (066) 2 15 83 ou 2 13 84 ou 2 25 81 ; vice-président : (039) 4 92 06
ou 4 91 04 ; secrétaire : (032) 9 24 73 ou 9 29 79 ; caissier : (066) 2 14 37 ou (066) 2 11 21.
Comptes de chèques postaux : caisse générale : IVa 2086 ; abonnements du bulletin :
IVa 10213 Abonnement annuel : Fr. 8.—. Le numéro : Fr. 1.—.

Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source.